



# manifeste

pour une politique nationale du cheval,  
génératrice d'emplois, d'économie et de biodiversité



**Fédération Nationale du Cheval**

La FNC, fondée en 1947, est une Association Spécialisée de la FNSEA, qui fédère, représente et défend les éleveurs d'équidés, agriculteurs diversifiés et utilisateurs qui la composent, toutes races et modes de valorisation confondus.

11, rue de la Baume - 75008 PARIS - tél: 01 45 63 05 90 - [fncheval@fnsea.fr](mailto:fncheval@fnsea.fr)

librecomme.com - Mai 2012 - Crédits photos - Marie Casenave-Péré / Caroline Léonard / Anne-Gaël Lugand / Marie Pfister / Valérie Schnepp / ANSF.



**FNC**  
Fédération  
Nationale  
du Cheval



La crise, brutale et tenace ; les mutations en cours ; ainsi que la condamnation de la CJUE sur la TVA à taux réduit, inquiètent très fortement la Fédération Nationale du Cheval, qui craint la disparition pure et simple des plus petites entreprises rurales, qui sont le socle de la filière cheval en France.

L'élevage notamment est en péril. Nombreux sont les éleveurs qui, avec un chiffre d'affaires annuel inférieur à 30 000 €, hésitent à poursuivre leur activité et à investir dans la valorisation de leurs jeunes équidés.

A travers ce Manifeste, les administrateurs de la FNC appellent à réfuter cette fatalité et proposent aux pouvoirs publics, sans coût supplémentaire pour le Budget de l'Etat, un pacte «gagnant/gagnant» de croissance pour la filière du cheval de sport, loisir, travail et viande en France.

Exploitants agricoles, nous voulons en effet, voir nos entreprises se développer et se transmettre. Nous nous sommes ainsi rassemblés pour faire entendre notre voix et nos propositions afin de simplifier nos conditions d'exercice, de créer de nouvelles richesses et d'inscrire nos exploitations dans un développement durable, seule voie possible pour le renouvellement des générations sur des projets de vie viables et vivables.

**pour une politique nationale du cheval,  
génératrice d'emplois, d'économie et de biodiversité**

La vocation de ce manifeste est donc, vous l'aurez compris, d'alerter tous les décideurs et futurs élus, français et européens. Nous comptons en effet sur eux pour entendre les préoccupations des professionnels du cheval et défendre les solutions proposées par celles et ceux qui se battent au quotidien pour «Une politique nationale du Cheval, génératrice d'emplois, d'économie et de biodiversité» !



Marianne DUTOIT,  
Présidente  
de la Fédération  
Nationale du Cheval

2

## PRESERVONS CE QUI EXISTE

Le cheval est un formidable médiateur : il est souvent à la croisée des agriculteurs et des ruraux, des ruraux et des urbains, des populations très différentes. Insertion sociale, pédagogie, éducation, convivialité, responsabilité, sont autant de réalités et de valeurs véhiculées par le cheval dans toutes ses formes actuelles d'utilisation.

L'engouement des Françaises et des Français pour l'équitation ainsi que la reconnaissance agricole des activités équestres sont deux éléments déterminants dans l'incontestable succès de notre filière qui se compose de :

- **42 000 éleveurs** de chevaux, d'ânes et de poneys répartis sur tout le territoire
- **8 000 entreprises équestres** et 250 nouveaux établissements équestres chaque année
- **76 000 emplois** dont 46 000 emplois directs agricoles, ruraux, non délocalisables et 30 000 emplois équivalents temps plein indirects
- **705 000 licenciés** à la FFE en 2011 (3<sup>ème</sup> sport national et 1<sup>er</sup> sport féminin)
- **950 000 équidés** dont 700 000 détenus par des exploitants agricoles
- **350 000 hectares d'herbe** valorisés par les équidés
- **1 million de familles** qui pratiquent l'équitation ou en vivent
- **11,2 milliards d'euros** de chiffre d'affaires généré par les activités équines (dont les courses)
- **9 000 élèves et étudiants** relèvent de l'enseignement agricole cheval dont 5 000 en alternance



**La filière équine représente un atout stratégique important pour la France : à nous tous de la préserver en maintenant un taux réduit de TVA et en inscrivant définitivement le cheval et les activités qui en découlent, au niveau européen, dans la Politique Agricole Commune (PAC) et dans le Livre Vert sur la TVA.**

## PRENONS CONSCIENCE DES ENJEUX

La filière cheval connaît actuellement une période de très fortes mutations d'ordres économique, juridique et institutionnel. Des mesures doivent être prises dans le cadre d'une politique nationale du cheval pour faire face aux enjeux majeurs d'aujourd'hui et de demain que sont :

- **le développement de l'emploi en milieu rural ;**
- **la création de valeur ajoutée dans la filière ;**
- **la sauvegarde de la biodiversité et du patrimoine culturel équestre ;**
- **l'animation des territoires et le développement local ;**
- **l'amélioration de la qualité de vie et de la santé ;**
- **l'efficacité des politiques publiques.**

**Relever ces défis suppose d'agir conjointement pour :**

- 1. saisir** les opportunités et développer les gisements de croissance ;
- 2. anticiper** et gérer les risques ;
- 3. concilier** performance économique et performance écologique dans les territoires ;
- 4. promouvoir** un modèle d'entreprises cheval viables, vivables et transmissibles ;
- 5. s'organiser** pour peser dans les relations commerciales et institutionnelles.

3

# SAISIR LES OPPORTUNITES ET DEVELOPPER LES DIFFERENTS GISEMENTS DE CROISSANCE

## Aux pouvoirs publics de ...

- Soutenir la filière du cheval de Trait : généraliser le bouton auriculaire, encourager la production et l'engraissement de jeunes chevaux de trait en France par des contrats de filière, soutenir le maintien de la biodiversité dans le cadre de la PAC avec une Prime aux Races Menacées (PRME) adaptée.
- Revoir la liste des productions agricoles soumises à Organisation Commune de Marché (OCM) dans le cadre de la PAC en y intégrant la production équine et notamment une aide à la jument allaitante (article 38 de la proposition de Règlement).

### LE SAVIEZ-VOUS

Les élevages de chevaux de trait dégagent des revenus disponibles très faibles (autour de 3 000 €/an). Entre 2000 et 2010, le nombre de juments saillies a diminué de 13% et le nombre de naissance a chuté de 15%. Mettre en place, dès la future PAC 2014, un encouragement à la jument allaitante sur le modèle de l'aide à la vache allaitante permettra le maintien de la biodiversité tout en octroyant une aide économique indispensable à la survie des éleveurs et des chevaux de trait en France.

- Intégrer la production équine à la liste des productions dérogatoires (article 21 de la proposition de Règlement) qui bénéficient des paiements directs au titre du premier pilier de la PAC ou orienter une partie de la réserve nationale vers les équidés. Les éleveurs producteurs d'herbe, n'ayant jamais pu bénéficier de Droits à Paiement Unique, pourront ainsi accéder en 2014 à ces soutiens directs.
- Réduire les charges des entreprises cheval en termes de simplification administrative, de transport, de garantie de conformité ou de matières premières...
- Etendre un accord interprofessionnel pour valoriser et commercialiser les chevaux de loisir et d'amateurs.

### LE SAVIEZ-VOUS

La FNC, le GHN et la CSCCF ont proposé un accord interprofessionnel qui poursuit deux objectifs principaux :

- améliorer la valorisation des équidés destinés aux marchés constitués des centres équestres et des cavaliers amateurs ;
- faciliter la commercialisation de ces équidés sur ce même marché.

Cet accord doit répondre aux difficultés de la filière en matière de mise en marché des équidés :



- en réduisant l'inadéquation entre la production (une majorité d'équidés de sport) et la demande d'une majorité d'acheteurs (un cheval de loisir ou de loisir sportif) ;
- en réduisant le décalage entre le coût de revient d'un équidé et le prix attendu par les centres équestres ou par le marché des amateurs ;
- en «moralisant» un marché actuellement peu transparent et peu sécurisant pour les acheteurs ;
- en avançant l'âge moyen de vente des équidés d'élevage pour le rapprocher de 4 ans ;
- en compensant l'atomisation de la production et la rareté d'entreprises performantes très spécialisées de valorisation et de commercialisation.

- Soutenir l'amélioration du patrimoine génétique par une sélection efficace des reproducteurs (jeune génétique, testages...).
- Développer la génomique et vulgariser la recherche.
- Favoriser le changement des mentalités et des pratiques, du producteur (l'éleveur) au consommateur (le cavalier).

## A la profession agricole cheval de ...

- **Consolider et vulgariser, avec l'appui du Fonds Eperon, les références technico-économiques pour :**
  - faciliter la mise en place d'ateliers aux finalités différentes sur les élevages de chevaux de trait (engraissement, vente directe, débardage, loisir, reproduction...),
  - encourager la diversification et l'innovation dans les exploitations agricoles en répondant aux attentes des territoires et en développant des productions et prestations à forte valeur ajoutée,
  - trouver des leviers d'action de réduction des charges lors de formations sur le coût de revient.
- Analyser et segmenter les marchés pour faciliter l'orientation des jeunes équidés vers les circuits les plus adaptés. Promouvoir les produits et les services. Construire une mercuriale des prix par marché.

### LE SAVIEZ-VOUS

Le marché de l'équitation et du cheval est en pleine croissance. Pourtant, faute de chevaux adaptés et de connaissance de ce marché, les éleveurs ne sont pas économiquement et commercialement efficaces. Il est donc essentiel de rapprocher l'offre de la demande en faisant évoluer les pratiques et les mentalités des éleveurs et des cavaliers.



- **Caractériser, valoriser, commercialiser collectivement en regroupant l'offre et en prenant en compte les attentes des cavaliers amateurs et de loisir d'aujourd'hui.**

L'expérience de Cavalescence montre l'importance de caractériser les équidés et d'aller plus loin dans la catégorisation par marché, dans le but de rassurer et d'accompagner les acheteurs. Poursuivre cette démarche collective, qui permet la mutualisation des coûts et instaure un climat de confiance, est indispensable à la structuration du marché du cheval d'amateur.



# ANTICIPER ET GERER LES RISQUES

## Aux pouvoirs publics de ...

- **Mettre en place un fonds de mutualisation des risques sanitaires et environnementaux de la naissance à la mort des équidés.**

### LE SAVIEZ-VOUS

En 2007, la filière cheval connaissait une crise sanitaire sans précédent liée à l'artérite virale équine qui touchait un nombre très important d'éleveurs et de détenteurs d'équidés sur tout le territoire.

Avec un marché ouvert et des mouvements d'équidés à l'échelle mondiale, les risques de crise sanitaire sont de plus en plus importants. Il est donc urgent pour la filière équine de se doter d'un fonds de mutualisation de ces risques, tel que prévu par le Bilan de santé de la PAC. Ce fonds, financé par l'Europe sur le budget de la PAC, par l'Etat français et par les producteurs eux-mêmes, doit permettre la mise en place de programmes d'indemnisation en cas de crise sanitaire majeure.

- Inciter les exploitants à épargner pour faire face aux aléas de plus en plus nombreux.
- Soutenir le développement de l'assurance climatique et **innover pour une assurance fourrage** tout en préservant le fonds de garantie des calamités agricoles.
- Démultiplier les actions de **gestion des risques professionnels avec la MSA.**

## A la profession agricole cheval de ...

- Promouvoir le «Guide des bonnes pratiques sanitaires» et faciliter la prise de conscience des enjeux collectifs.
- **Construire le cadre collectif du fonds de mutualisation des risques sanitaires et environnementaux avec la Profession Agricole et le Réseau d'Epidémiologie-Surveillance des Pathologies Equines (RESPE).**
- Former les exploitants agricoles à l'utilisation de tous les outils de gestion des risques économiques qui redonnent de la stabilité.
- Promouvoir le Document Unique sur les risques professionnels (approche comportementale des équidés et utilisation des matériels spécifiques...).



# CONCILIER PERFORMANCE ECONOMIQUE ET PERFORMANCE ECOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES

## Aux pouvoirs publics de ...

- Evaluer l'impact réel des équidés dans le développement durable (biodiversité, entretien, complémentarité avec les autres productions, écologie, animation locale, médiation...).
- **Asseoir le statut d'animal de rente des équidés et assurer leur bien-être**

### LE SAVIEZ-VOUS

Le statut d'animal de rente des animaux de ferme est régulièrement attaqué. Or, les équidés ne sont en rien des animaux de compagnie tel que défini par la Convention Européenne pour la protection des animaux de compagnie :

- chevaux ou poneys, ils ne vivent en aucun cas «dans le foyer» de leurs propriétaires qui n'ont ni le temps, ni les moyens, ni les compétences d'assurer seuls leur bien-être,
- pour leur propre sécurité et celle de leurs détenteurs, les équidés doivent être élevés dans les meilleures conditions et avec l'appui de «moyens artificiels» qui ont fait leurs preuves tout au long de notre histoire,
- les équidés sont amenés à dépasser leurs capacités ou force naturelle lors de compétitions sportives, de courses, de protection civile, d'entretien des villes comme des campagnes, de spectacle, ...

Remettre en cause le statut d'animal de rente des équidés équivaudrait à revenir sur la loi sur le développement des territoires ruraux qui en a fait un produit agricole. Cela irait par ailleurs à l'encontre du respect du bien-être équin.

- Optimiser le second pilier de la PAC en incorporant au socle national du PDRH la «Prime aux races menacées» et le «Plan de modernisation des bâtiments d'élevage» : tous les éleveurs pourront ainsi bénéficier des dispositifs partout en France.
- Développer la recherche vers des méthodes alternatives permettant de réduire les intrants et d'améliorer le bien-être animal.
- **Soutenir la production d'énergies renouvelables** (installation de panneaux photovoltaïques, compostage, méthanisation, ...).
- Inciter les collectivités à utiliser les équidés pour des services d'intérêt général (transport, débardage, équithérapie, surveillance,...).

## A la profession agricole cheval de ...

- Maintenir l'élevage d'équidés pour entretenir notamment les zones difficiles et assurer la biodiversité.
- **Défendre le cheval comme un produit agricole à part entière, quelque soit son mode de valorisation.**
- Valoriser le rôle du cheval dans les territoires, notamment au niveau environnemental.
- **Expérimenter des démarches de progrès en termes d'agriculture durable (agriculture écologiquement intensive, biologique, raisonnée...).**

### LE SAVIEZ-VOUS

Les changements de pratique et les efforts accomplis pour préserver la biodiversité et les ressources naturelles dans la filière sont incontestables mais peu comptabilisés. L'agriculture biologique, l'agriculture écologiquement intensive, l'agriculture raisonnée sont autant de démarches de progrès à encourager tout en veillant à ce que la valeur ajoutée écologique profite bien aux professionnels du cheval qui entrent dans ces processus pour produire plus et mieux.

- Accompagner les projets de méthanisation et de photovoltaïque.
- Former à l'agronomie (gestion des variétés prairiales) et à la traction animale.
- Créer du lien entre citoyens, ruraux et agriculteurs.



# PROMOUVOIR UN MODELE D'ENTREPRISES CHEVAL VIABLES - VIVABLES - TRANSMISSIBLES

## Aux pouvoirs publics de ...

→ Développer des outils juridiques, fiscaux et sociaux adaptés à l'activité cheval : en maintenant en priorité un taux réduit de TVA et en intégrant au niveau européen le cheval et les activités qui en découlent dans le Livre Vert sur la TVA et dans la liste des biens et prestations de services pouvant bénéficier des taux réduits.

### LE SAVIEZ-VOUS

L'application du taux normal de TVA pour la filière cheval aurait pour conséquences :

- une baisse de 33% du chiffre d'affaires des entreprises du secteur des centres et fermes équestres ;
- la disparition de 2000 entreprises agricoles et de plus de 6000 emplois ;
- une baisse des rentrées fiscales et des prélèvements sociaux par la MSA de plus de 100 millions d'euros par an ;
- une nouvelle atteinte au pouvoir d'achat d'un million de familles françaises qui ont choisi l'équitation en fermes et centres équestres comme loisir sportif et éducatif, loisir qu'ils seront contraints d'abandonner, notamment dans les zones rurales ;
- le retour à des pratiques de travail illicites, à la constitution d'associations non fiscalisées, et des commissions occultes sur les ventes d'équidés ;

La conservation du taux réduit de TVA applicable aux activités de la filière cheval nécessite de s'appuyer sur l'amendement euro-compatible obtenu par le «Collectif l'Equitation en Péril» dans la loi de finances rectificative pour 2011. Favoriser, au niveau européen, une reconnaissance pleine et entière, notamment au plan fiscal, du caractère agricole de l'élevage d'équidés et des activités cheval, est tout aussi indispensable.

- Favoriser une meilleure articulation entre les diplômes agricoles et sportifs.
- Soutenir le renouvellement des générations sur des projets viables.
- Revaloriser les retraites des exploitants agricoles dont les éleveurs d'équidés.



## A la profession agricole cheval de ...

→ Former les jeunes par alternance et faciliter leur insertion professionnelle notamment dans le cadre de l'apprentissage et des stages en entreprise.

### LE SAVIEZ-VOUS

Plus de 25 000 jeunes suivent une formation agricole en alternance dont 5000 dans la filière équine. Les spécificités de la formation professionnelle en lien avec la filière cheval sont le taux de féminisation très élevé et le nombre important de jeunes en échec scolaire passionnés par le cheval. L'alternance apparaît alors comme un formidable outil pour motiver un certain nombre d'entre eux à reprendre leurs études tout en les confrontant aux réalités du métier. Nombreux sont ainsi celles et ceux qui se réorientent ou réussissent à s'insérer à plus long terme dans la vie professionnelle.

→ Créer de nouvelles qualifications professionnelles et promouvoir les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP).

→ Accompagner les porteurs de projets dans leur démarche d'installation ou de diversification.

→ Professionnaliser tout au long de la vie les exploitants agricoles et leurs salariés avec l'appui de VIVEA et du FAFSEA. Priorité aux formations à la stratégie d'entreprise et à la sécurité au travail.

→ Développer toutes les formes collectives de travail et d'entraide (groupements d'employeurs, GFA, services de remplacement, CUMA, coopératives...), pour répondre aux aspirations des jeunes agriculteurs en termes de qualité de vie.

→ Participer au dialogue social en tant qu'employeurs au sein de la FNSEA.

→ Accompagner les mutations et les validations d'acquis de l'expérience.



# S'ORGANISER POUR PESER DANS LES RELATIONS COMMERCIALES ET INSTITUTIONNELLES

## Aux pouvoirs publics de ...

- Rendre efficaces la reconnaissance agricole et la politique d'encouragements grâce à une **politique publique volontariste, aux missions clarifiées et respectant le principe de subsidiarité.**
- **Cibler la politique d'encouragements en priorité vers les agriculteurs professionnels du cheval.**

- **Structurer la filière dans le cadre des Organisations Professionnelles Agricoles**, du local au national en passant par les régions.
- Appuyer les structures agricoles pour leurs actions de développement agricole (CASDAR).

### LE SAVIEZ-VOUS

Depuis 2009, les aides à la filière cheval du ministère de l'Agriculture ont été réduites de 53%.

Afin d'éviter toute politique de saupoudrage, et à l'instar de ce que déclaraient les ministres de l'Agriculture et du Budget en 2010, il est essentiel de «soutenir les éleveurs et au premier rang d'entre eux, les agriculteurs».

Ainsi, pour la FNC, sont principalement réputés professionnels du cheval : «toutes personnes physiques ou morales réalisant une activité agricole liée aux équidés au sens de l'article L311-1 du code rural, à titre principal ou secondaire, spécialisées ou diversifiées dans les filières Sport-Loisir-Travail et Viande...».



## A la profession agricole cheval de ...

- S'organiser au sein des Organisations Professionnelles Agricoles et de France AgriMer (définition du professionnel, plan stratégique trait...).
- **Former à la prise de responsabilités et aux missions d'intérêt général** (organisations de producteurs, coopératives, syndicats, interprofessions...).
- Assurer la veille réglementaire et suivre les travaux du Comité du Fonds Eperon.
- **Regrouper l'Offre et participer aux négociations interprofessionnelles au sein d'Interbev Equins.**

### LE SAVIEZ-VOUS

En 2011, il s'est consommé 17 967 Tonnes Equivalent Carcasse (TEC) de viande chevaline. La production française s'élève à 6 834 TEC et elle est intégralement exportée, notamment vers l'Italie et l'Espagne. La viande consommée en France est donc une viande d'importation, issue des chevaux de sang et non des chevaux de trait.

Pour offrir aux consommateurs français une viande de qualité, produite localement, et respectant totalement les règles de bien-être des équidés, la démarche initiée par Interbev Equins autour du «Racé» doit être soutenue. Cette marque, au cahier des charges stricte, nécessite en effet une contractualisation entre l'amont et l'aval. Le Racé est donc un outil de reconquête de marché, de relance de la consommation et par là-même de la production de chevaux de trait, partout sur le territoire, et au juste prix.

- **Impulser un accord interprofessionnel entre FNC, GHN et CSCCF pour valoriser et commercialiser collectivement des chevaux d'amateurs et pour assurer une veille sanitaire digne de ce nom.**



CASDAR	Compte d'Affectation Spécial de Développement Agricole et Rural
CJUE	Cour de Justice de l'Union Européenne
CSCCF	Chambre Syndicale du Commerce de Chevaux de France
CUMA	Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole
FAFSEA	Fonds national d'Assurance Formation des Salariés des Exploitations et entreprises Agricoles et activités annexes
FFE	Fédération Française d'Equitation
GFA	Groupement Foncier Agricole
GHN	Groupement Hippique National
MSA	Mutualité Sociale Agricole
PAC	Politique Agricole Commune
PDRH	Plan de Développement Rural Hexagonal
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
VIVEA	Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant